



Bulletin municipal

CHUZELLES

144 - Mars 2022

MAIRIE DE CHUZELLES

Horaires d'ouverture :

mardi et jeudi de 8h30 à 11h30
mercredi et vendredi de 15h45 à 18h45

Adresse :

1 place de la mairie 38200 CHUZELLES
Tel : 04.74.57.90.97
Fax : 04.74.57.43.08
mairie@chuzelles.fr
www.chuzelles.fr

Réseaux sociaux :

Facebook : fb.me/Chuzelles
Instagram : instagram/Chuzelles
Twitter : twitter.com/Chuzelles
Telegram : t.me/Chuzelles

JOURS DE PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Nicolas HYVERNAT

Maire
sur rendez-vous

Michel DELORME Travaux, Voirie,
Patrimoine et Environnement
Jeudi de 8h30 à 11h30

Marie-Thé ODRAT

Affaires Scolaires et Péri-scolaires

Aurélien MEMERY

Vie associative, Animation, Sport et Culture,
Commerce et Artisans, Urbanisme
Vendredi de 15h45 à 18h45

Isabelle MAURIN

Affaires Sociales, Ages de la vie
Mardi de 8h30 à 11h30

Responsable de publication :
Nicolas HYVERNAT

Comité de rédaction :
Commission communication - secrétariat
Mise en page : Ariane GRES

Impression : MESSAGES Imprimerie
111 rue Vauquelin, 31100 Toulouse

Bulletin tiré à 1100 exemplaires
et distribué dans chaque foyer de Chuzelles

Dépôt légal février 2022

Sommaire

Agenda	3
Édito	4
Infos diverses.....	6
Affaires sociales	9
Police municipale	12
Environnement	13
Affaires scolaires	14
Voirie - Travaux	16
Urbanisme	18
Intercommunalité	20
Animation	22
Culture / Loisirs.....	23
Un peu d'Histoire.....	24
Associations.....	24

Flash info



Jobs d'été

Vous avez 18 ans, habitez Chuzelles et souhaitez acquérir une expérience professionnelle, faites parvenir votre CV et une lettre de motivation en mairie avant le 15 mai.

Cette année, la mairie recrute 2 profils techniques (1 pour juillet et 1 pour août) : entretien, voirie, paysager, permis B requis.

Envoi accepté par courrier ou par mail : mairie@chuzelles.fr

Agenda

NB : Les manifestations sont susceptibles d'être annulées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire



Février 2022

dim. 27	12h	MUNICIPALITÉ	Repas des aînés	La Blanchonnière
---------	-----	--------------	-----------------	------------------

Mars 2022

ven. 4	17h	MUNICIPALITÉ	Inaugurations extension école	Groupe scolaire
dim. 6		ACCA	Sabodet	Mille-Club
dim. 6		ÉCOLE DE MUSIQUE SEYSSUEL-CHUZELLES	Assemblée générale	La Blanchonnière
12 et 13		SPORT FITNESS CHUZELLES	Week-end sport santé	La Blanchonnière
ven. 18		AFR	Soirée code	Mille-Club
sam. 19		CLUB LE TRAIT D'UNION	Belote	Mille-Club
sam. 19	11h	MUNICIPALITÉ	Commémoration	Place de la mairie
sam. 19	9h - 17h	CHUZELLES HISTOIRE & PATRIMOINE	Exposition	La Blanchonnière
sam. 19	20h30	HARMONIE SEYSSUEL-CHUZELLES	Concert	La Blanchonnière
dim. 20	matinée	ACAC	Moules-frites	La Blanchonnière
jeu. 24	20h30	MUNICIPALITÉ VILLETTE-DE-VIENNE	Festival d'Humour	La Blanchonnière
26 et 27	10h	DANSES & VOUS	Stage et Soisée dansante	La Blanchonnière

Avril 2022

sam. 2	8h - 12h	MUNICIPALITÉ	Nettoyons la nature !	Place de la mairie
sam. 9		SOU DES ÉCOLES	Caramentran	Mille Club
dim. 10	8h - 19h	MUNICIPALITÉ	Élections présidentielles 1 ^{er} tour	La Blanchonnière
sam. 23	9h - 17h	CHUZELLES HISTOIRE & PATRIMOINE	Fabrication des paniers	Mille-Club
dim. 24	8h - 19h	MUNICIPALITÉ	Élections présidentielles 2 ^{eme} tour	La Blanchonnière
ven. 29	soirée	AFR	Marche de nuit	Mille-Club

Mai 2022

ven. 6		CHORALE	Concert	La Blanchonnière
7 et 8	8h - 21h	ACCA	Ball-trap	Carrière
dim. 8	11h	MUNICIPALITÉ	Commémoration	Place de la mairie
dim. 15	9h	LES COPAINS DES 7	Saucisses au vin blanc	La Blanchonnière
21 et 22	10h	DANSES & VOUS	Stage et Soisée dansante	La Blanchonnière

Juin 2022

sam. 11	9h	ACAC	Pétanque	Stade
dim. 12		AFR	Rallye pédestre	Stade
dim. 12	8h	ACCA	Assemblée générale	Mille-Club
dim. 12	8h - 18h	MUNICIPALITÉ	Élections législatives 1 ^{er} tour	La Blanchonnière
dim. 19	8h - 18h	MUNICIPALITÉ	Élections législatives 2 ^{eme} tour	La Blanchonnière
Lun. 20	15h-19h	ACDS	Don du sang	La Blanchonnière
mar. 21	18h30	MUNICIPALITÉ	Fête de la musique	La Blanchonnière
ven. 24		SPORT FITNESS CHUZELLES	Assemblée générale	La Blanchonnière
sam. 25		CHUZELLES HISTOIRE & PATRIMOINE	Journées du patrimoine	Mille-Club
25 et 26		SPORT FITNESS CHUZELLES	Stage et soirée de fin d'année	La Blanchonnière

Juillet 2022

ven. 1 ^{er}		SOU DES ÉCOLES	Kermesse	Cour de l'école
mer. 13		MUNICIPALITÉ	Feu d'artifice	Stade



Meilleurs Vœux 2022

Édito du Maire

Voilà maintenant près de deux ans que nos vies ont été bouleversées par la pandémie de la Covid-19, c'est un temps long qui a modifié nos usages, nos comportements, et l'équilibre même de nos interactions sociales. En ce mois de février, nous sommes sur une pente descendante de cette crise, et nous aspirons tous à un retour à la vie normale.

Le début d'année est traditionnellement le moment des vœux, qui cette fois encore n'ont pu se dérouler, mais aussi des rétrospectives. Bien que particulière, cette année 2021 aura vu le lancement ou l'exécution de nombreux travaux et changements.

Le cheminement piéton le long de la RD123A a été lancé en 2021, avec la première tranche de travaux concernant la gestion des eaux pluviales. Dans les prochains mois, plusieurs entreprises se succéderont pour opérer l'enfouissement des réseaux électricité et télécom, puis le cheminement en lui-même et enfin l'éclairage public afférent. Cette opération est réalisée avec le soutien financier du Département de l'Isère et de Vienne Condrieu Agglomération.

Les travaux devraient être déjà bien avancés pour le feu d'artifice de la Fête Nationale, qui se déroulera cette année à Chuzelles le 13 juillet, en collaboration avec Luzinay. Celui-ci permettra ainsi aux habitants du centre-village de rejoindre

le stade à pied dans de meilleures conditions de sécurité.

La réfection de la chapelle St Maxime commencera au printemps 2022, à ce titre je remercie les 36 bienfaiteurs qui ont d'ores et déjà effectué une donation au travers de la Fondation du Patrimoine, totalisant pas loin de 10000 euros. La collecte restera ouverte jusqu'à l'exécution des travaux. Pour rappel, un reçu fiscal est émis pour chaque donation afin de bénéficier d'une réduction d'impôts.

Suite aux évènements climatiques de 2019, avec les importantes chutes de neige qui ont valu à notre commune d'être privée d'électricité pendant une période assez longue, l'entreprise ENEDIS déroule son plan d'investissement pour enfouir le réseau haute tension. Une première tranche alimentant le centre-village a été réalisée, et sera prochainement exploitée. En 2023, Enedis continuera ses travaux d'enfouissement cette fois-ci sur la partie sud de la RD123A ainsi que le quartier des Serpaizières pour la liaison haute-tension avec Serpaize.

La culture a aussi été affectée par la crise sanitaire, la bibliothèque avait vu le nombre de prêts de documents chuter de 11700 à 4300 entre 2019 et 2020, mais l'année 2021 a vu un retour des lecteurs avec près de 11000 documents

empruntés. Nous avons pu accueillir les Clins d'œil de l'humour, et une séance de Ciné Été et nous mettons à disposition la salle de la Blanchonnière pour accueillir fin mars un spectacle du Festival d'Humour organisé cette année par Vilette-de-Vienne et la MJC de Vienne.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, grâce notamment à l'ajout d'une 10ème classe souhaitée par l'équipe enseignante, et soutenue par la Municipalité. Les différents protocoles sanitaires se succèdent et leur gestion transforme le travail de tous nos agents en un casse-tête quotidien, je tiens à les remercier pour leur implication qui ont permis une continuité du service-public. Durant les semaines où les deux variants Delta et Omicron amenaient un pic élevé de contamination, au sein même des équipes municipales, nous avons été soutenus par les parents d'élèves, en coordination avec l'association des Parents d'Élèves et le Sou des Écoles, venant même à servir durant la pause méridienne et encadrer sur le temps périscolaire. Je tiens à remercier tous ces bénévoles qui ont permis de maintenir le service.

Le marché de Noël célébrait son 20ème

anniversaire en décembre dernier, environ 2000 visiteurs ont déambulé sur les près de 60 stands d'artisanat, d'animation et d'associations. De nombreux exposants ont exprimé leur souhait de revenir pour la 21ème édition, témoignant ainsi du succès de cet évènement. Ce marché doit son succès également à la participation très active du milieu associatif chuzellois. Nos associations sont le cœur de l'animation de notre village, et proposent de nombreuses activités pour tout âge. N'hésitez pas à les contacter : elles sont aujourd'hui en perte d'adhérents notamment à cause des nombreuses annulations d'évènements qui sont autant de moyens de se faire connaître habituellement.

Notre démocratie renouvelle ses instances en avril puis juin 2022, où vous serez appelés aux urnes pour les élections Présidentielles et Législatives. Ces scrutins nationaux sont importants, et je vous invite à participer pour exprimer votre citoyenneté par le vote.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2022, qui verra, je l'espère une amélioration notable de la situation sanitaire !

Nicolas Hyvernats, Maire de Chuzelles

Elections

En 2022, les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril, et les législatives les 12 et 19 juin.

Les deux bureaux de vote de Chuzelles se trouvent dans la salle de la Blanchonnière, rue du Béal.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Il est possible de s'inscrire jusqu'au vendredi **4 mars** pour voter aux présidentielles, et jusqu'au **6 mai** pour les élections législatives. En cas de doute, vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit sur les listes en utilisant le service en ligne.

Les jeunes français qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales s'ils ont accompli les formalités de recensement à 16 ans.

A noter que cette année toutes les cartes électorales seront renouvelées, les électeurs recevront leur nouvelle carte par courrier à leur domicile.

Procurations de vote

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

Comment donner procuration ? 2 possibilités :

1 - En faisant une demande via un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat.

Dans ce cas vous devrez renseigner le numéro national d'électeur de votre mandataire ainsi que votre propre numéro national d'électeur. Ce numéro est présent sur la carte électorale :

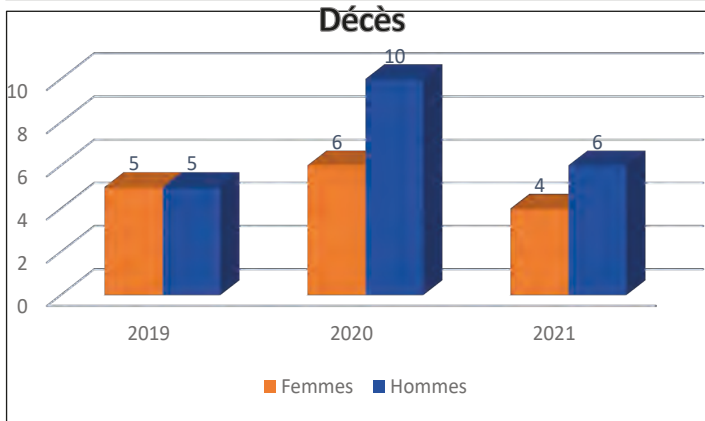
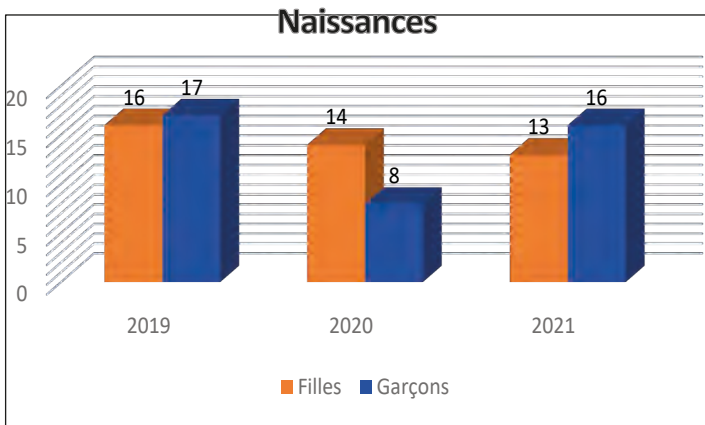
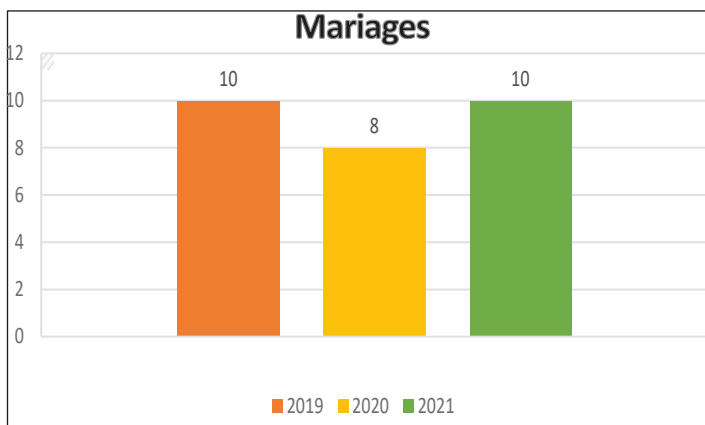
Il peut aussi être retrouvé sur le service en ligne « Interroger votre situation électorale » disponible sur service-public.fr.

2 - En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr

Vous pouvez donner procuration à tout moment (évitons toutefois la dernière minute, pensez au délai d'acheminement en mairie pour les procurations établies sur support papier). Pour un traitement plus rapide, déposez votre formulaire à la brigade de gendarmerie de Chasse-sur-Rhône.

Infos

Etat civil 2021



Familles

Vous venez d'avoir un bébé, de vous marier ou de perdre un proche ? Vous souhaitez faire paraître cet évènement dans le prochain bulletin ?

Envoyez-nous une autorisation par mail à mairie@chuzelles.fr ainsi qu'une photo si vous le souhaitez.

Carte Nationale d'Identité et passeport

La mairie de Chuzelles ne peut plus délivrer de carte d'identité, ni de passeport biométrique.

Votre présence étant exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreintes, vous devez vous rendre dans un guichet équipé. Les mairies équipées les plus proches de Chuzelles sont celles de Vienne, Givors et St Symphorien-d'Ozon.

Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne, et consulter la liste des justificatifs nécessaires sur le site:

www.service-public.fr

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans. Pour le passeport, la validité est de 10 ans pour une personne majeure, et 5 ans pour un enfant.

RGPD

Le RGPD (Règlement général sur la protection des données) renforce la protection des données personnelles des citoyens. Les informations enregistrées dans le cadre des actes d'Etat-Civil (naissances, mariages, décès) ne peuvent être publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord.

Ainsi, nous ne sommes plus en mesure de diffuser dans ces pages l'Etat-Civil tel qu'il se présentait précédemment.

Recensement citoyen

Le recensement citoyen est **obligatoire** pour tous les jeunes français de 16 ans. Il permet d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et ainsi d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour les examens et concours publics (Baccalauréat, Permis de conduire...)

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, en présentant une pièce d'identité et le livret de famille, **dans le mois qui suit ses 16 ans (pas avant).**

Réservation des salles communales

Les salles communales peuvent être réservées pour des événements privés, les weekends et jours fériés. Ce service est proposé exclusivement aux Chuzellois.

- **La Blanchonnière** : Capacité maximale 250 personnes
Montant : 1100 € pour 2 jours (nettoyage de finition inclus)
- **Le Mille-Club** : Capacité maximale : 100 personnes
Montant : 300 € pour 2 jours (nettoyage non inclus)
- **Les Poletières** : Capacité maximale : 40 personnes
Montant : 150 € pour 2 jours (nettoyage non inclus)

Pour effectuer la réservation, il suffit de vous présenter en mairie pendant les horaires d'ouverture (aucune réservation ne sera prise par téléphone) muni des pièces suivantes :

- un justificatif de domicile (datant de moins d'un an)
- un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public

Les Poletières



La Blanchonnière

Le Mille Club



Médaille du travail



A l'occasion de ses 20 ans de carrière en tant qu'ATSEM à l'école de Chuzelles, Odile CHOLEZ a reçu le 26/01/2022 la médaille d'argent du travail.

20 ans à s'occuper des petits Chuzellois aux côtés des institutrices, cela représente 20 rentrées scolaires, 20 classes, donc plus de 500 petits, qui ont, à ses côtés, grandi, appris en autonomie, joué, ri et tant d'autres choses....

Félicitations Odile !

Stage



Nous souhaitons la bienvenue à Justine FELIX qui est actuellement en stage à la mairie de Chuzelles dans le cadre de son BTS « Développement et animation des territoires ruraux » qu'elle effectue au lycée professionnel de Villemoirieu.

Elle sera présente sur 3 périodes de 3 à 5 semaines et travaillera sur plusieurs projets et événements communaux avant l'obtention de son diplôme fin 2023.

Base adresses

La loi 3DS, en cours de promulgation, impose à toutes les communes, quelle que soit leur taille, de procéder à la dénomination des voies et lieux-dits.

Le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation. Cette obligation, jusque-là réservée aux seules communes de plus de 2 000 habitants, est donc étendue à toutes les communes. Le même article de la future loi précise également qu'il revient à la commune de transmettre ces adresses à l'administration centrale, c'est-à-dire à la BAN (Base adresse nationale).

Cela passe par la création d'une base adresses locale (BAL), que la commune a pour charge de créer et de mettre à jour, puis de la transmettre à la BAN. C'est ensuite l'administration centrale qui se chargera de dispatcher les bases locales aux différents opérateurs qui en ont besoin (opérateurs de téléphonie, La Poste, l'Insee, les GPS, etc.) sous forme de points de livraison, afin de permettre le déploiement de leurs services.

Nouveaux professionnels sur la commune

Nous accueillons sur la commune deux nouveaux professionnels :

Nathalie POINGT est présente sur le marché tous les mardis matin avec son stand de fruits, légumes et produits locaux. www.lespaniersdenath.com

Audrey FRAGALE est Naturopathe. Elle reçoit sur Rdv au 06 60 95 51 13
audreyfragale-naturopathe.com

Centrale de St-Alban : extension du rayon du PPI

Un dispositif efficace pour mieux préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire.

En 2016, le Gouvernement a pris la décision d'étendre le rayon des PPI autour des centrales nucléaires de 10 à 20 km. Il s'agissait, à la suite de l'accident nucléaire de Fukushima en 2011, de réviser le dispositif de protection des personnes. **L'extension du rayon des PPI de 10 à 20 km** permet en effet d'améliorer la réactivité des pouvoirs publics (communes, préfectures, etc.) et de mieux sensibiliser et préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire.

Qu'est-ce que le Plan Particulier d'Intervention (PPI) ?

Le PPI est un dispositif établi par l'État pour protéger les personnes, les biens et l'environnement et pour faire face aux risques liés à l'existence d'une installation industrielle. Si un événement nucléaire se produisait et qu'il était susceptible d'avoir des conséquences à l'extérieur du site, le préfet prendrait la direction des opérations et s'appuierait sur ce plan, qui est une des dispositions spécifiques du plan ORSEC départemental.

Que se passe-t-il au-delà des 20 km ?

En France, la protection des populations s'appuie sur une organisation qui couvre l'ensemble du territoire. Au-delà de la zone de 20 km, des plans ORSEC départementaux et zonaux viennent compléter le PPI. Ils concernent notamment la mise à disposition de comprimés d'iode en cas d'urgence, la mise à l'abri, l'évacuation ou les restrictions de consommation afin de soustraire les personnes à l'ensemble des risques liés à des rejets radioactifs.

L'iode : une protection efficace en cas d'accident nucléaire

Si tout est mis en œuvre pour prévenir un accident, les pouvoirs publics se doivent néanmoins d'anticiper une



telle éventualité. En cas d'accident dans un réacteur nucléaire, le rejet d'iode radioactif dans l'atmosphère pourrait constituer un risque sanitaire pour la population. Respiré ou avalé, l'iode radioactif se fixe sur la glande thyroïde et peut accroître le risque de cancer de cet organe, surtout chez les enfants. L'iode stable, administré avant l'exposition à l'iode radioactif, permet de saturer la glande qui, ainsi, ne peut plus capter ou fixer l'iode radioactif. Il est particulièrement recommandé pour les personnes dont la thyroïde est la plus sensible vis-à-vis du risque de contamination : les femmes enceintes (fœtus), les bébés et les jeunes de moins de 18 ans.

Pour en savoir plus, un numéro vert et un site internet :

- Le site www.distribution-iode.com et notamment sa foire aux questions et ses vidéos pédagogiques ;
- Les conseillers du N° Vert **0 800 96 00 20** (appel gratuit) répondent à toutes vos questions du lundi au vendredi de 10h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

Affaires sociales

Analyse des Besoins Sociaux

Depuis 2016, les CCAS doivent réaliser une Analyse des Besoins Sociaux sur leurs communes. Au delà de l'obligation réglementaire, l'ABS est avant tout un outil permettant de mieux connaître le territoire et d'appréhender les besoins des habitants.

L'ABS démarre avec un état des lieux de l'existant, permettant d'évaluer l'efficacité des solutions sociales apportées, ainsi que leur utilité à l'instant T. Elle permet ainsi de réajuster les politiques sociales et de mettre en place des actions sociales pertinentes.

Dans le prochain bulletin, vous trouverez un questionnaire à renseigner et le CCAS de Chuzelles vous remercie par avance de l'intérêt que vous lui porterez.

Reprise des concessions de

La reprise des concessions de cimetière en état d'abandon est autorisée par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Elle est effectuée périodiquement par la collectivité.

Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, elle doit remplir trois critères :

- avoir plus de trente ans d'existence ;
- la dernière inhumation a dû y être effectuée il y a plus de 10 ans ;
- être à l'état manifeste d'abandon.

Le constat d'abandon est réalisé par la rédaction d'un procès-verbal dressé sur place par le maire ou maire-adjoint et le policier municipal. Le document est adressé à la famille, si elle est connue, et affiché en mairie et au cimetière.

Trois ans après ce premier constat, un nouveau PV est rédigé. Si la concession est toujours en l'état d'abandon, le maire prend un arrêté de reprise. C'est pourquoi les services communaux ne doivent pas intervenir et enlever les mauvaises herbes sur ces concessions.

Plus d'infos sur la procédure :

<https://www.amf.asso.fr/documents-la-reprise-concessions-funeraires-en-etat-dabandon/12318>

Téléalarme

Ce service est proposé par VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION à tous les habitants du territoire.

Généralement, l'abonnement est sollicité lors d'un handicap physique, psychique léger ou d'un grand isolement. Il peut s'agir également de demandes temporaires pour des séjours en résidence d'été ou d'hiver, des retours ou attente d'hospitalisation ou bien en l'absence des enfants pendant les vacances, mais aussi parfois le temps d'une rééducation intensive conseillée par le kinésithérapeute.

Il y a 721 abonnés sur les 30 communes de l'agglomération dont 16 à Chuzelles.

L'abonnement coûte 102 € / trimestre pour une personne ou un couple, avec un avoir fiscal de 50% en fin d'année.

L'installation est effectuée par VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION avec la présence d'une personne du CCAS de Chuzelles. Chaque mois, un élu ou bénévole du CCAS visite les foyers équipés pour effectuer un test.

Pour tout renseignement contactez la mairie, vous pouvez également venir sans rdv les mardis matin rencontrer l'adjointe aux affaires sociales, Isabelle Maurin.

Accueil des nouveaux-nés

Après une interruption l'an dernier à cause des contraintes sanitaires, l'accueil des nouveaux-nés a pu être organisé le 8 octobre 2021 à la salle de la Blanchonnière.

Les jeunes Chuzellois nés en 2020-2021 et leurs parents se sont retrouvés pour faire connaissance et partager un moment de convivialité. Et recevoir un petit cadeau. Bienvenue à eux !

Vaccination covid 19

Le centre de vaccination de Vienne s'est installé dans le bâtiment ELLIPSE au quartier St Germain, 30 Bd Général Leclerc.

Vous pouvez soit vous présenter au centre sans rendez-vous, soit appeler le **04 38 12 48 47** ou vous rendre sur le site KELDOC. De nouveaux créneaux sont proposés les samedis matin.

Pour toute difficulté, n'hésitez pas à appeler le CCAS de Chuzelles aux heures d'ouverture de mairie ou à passer en mairie les mardis matin sans rdv.



Boîtes solidaires

L'opération Boîtes solidaires a été reconduite cette année sur Chuzelles et nous tenions à saluer la générosité des Chuzellois qui nous ont permis d'apporter **70 boîtes au Secours Populaire de Vienne** qui a pu les distribuer aux plus démunis. La classe de Madame AUDOUX a cette année encore participé de manière remarquable en apportant 29 boîtes en mairie.



Courrier de Noël

Comme chaque année, les enfants avaient la possibilité de confier leur lettre au père-Noël lors du marché de Noël, ou de la poster dans la boîte aux lettres place de la mairie.

Le père-Noël a répondu à tous par une jolie lettre personnalisée.



Colis des Aînés

Les Chuzellois de plus de 75 ans ont reçu cette année un colis de Noël que nous avons choisi de faire réaliser par MESSIDOR à Pont-Evêque.

Cet établissement a pour objectif l'insertion sociale et professionnelle par le travail des adultes handicapés. MESSIDOR propose des produits uniquement régionaux et confie le montage des colis à son atelier protégé. Il a semblé cohérent au CCAS de travailler avec ce partenaire social local.

Chaque colis était accompagné d'une carte de vœux réalisée par les enfants à la garderie.

Pour les Chuzellois qui avaient fait le choix du repas, nous serons heureux de les retrouver le 27 février.

Accueil des nouveaux arrivants

Le 1er octobre à la salle de la Blanchonnière a eu lieu l'accueil des nouveaux arrivants par l'équipe municipale.

A la suite du discours du maire et d'un moment convivial autour d'un buffet, les nouveaux Chuzellois sont repartis avec un ensemble de documents présentant Chuzelles et sa région, une carte de bibliothèque offerte et leur carte de déchèterie.

Vous aussi, si vous êtes arrivés depuis septembre 2021, inscrivez-vous en mairie pour la prochaine soirée d'accueil.

Repas des Aînés

Au vu de l'allègement des contraintes sanitaires, nous vous confirmons le maintien du repas des Aînés qui se tiendra comme prévu le **dimanche 27 février à midi** à la salle de la Blanchonnière.

Ce repas, proposé par le CCAS aux Chuzellois de plus de 70 ans, est l'occasion pour eux de se retrouver et de partager un moment festif, mais aussi de rencontrer les élus du conseil municipal.

Après deux ans d'interruption, nous serons heureux de pouvoir relancer ce temps fort de la vie sociale de Chuzelles. Nous avons hâte de vous y retrouver !

ACDS Don du sang

Chaque année, les dons de sang permettent de soigner **1 million de malades**.

Chaque jour en Auvergne-Rhône-Alpes, **1400 dons de sang sont nécessaires** pour satisfaire la demande des établissements de santé.

Il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang. C'est parce que les produits sanguins ont une durée de vie limitée et que les besoins sont permanents que vos dons sont précieux.

Le don de sang est indispensable à la vie, plus que jamais nous avons besoin de vous. C'est pourquoi

l'ACDS (Association Chuzelles Don du Sang) a prévu cette année encore 3 collectes à Chuzelles dans la salle de la Blanchonnière de 15h30 à 19h00 les :

1er mars – 20 juin – 19 septembre

IMPORTANT : La vaccination n'est pas un frein au don de sang. Si vous avez été vacciné récemment et que vous n'avez pas eu d'effet secondaire, vous pouvez venir donner votre sang sans aucun délai.

Pour plus de renseignement, ou pour prendre rendez-vous, consultez le site de l'EFS



Aide à Domicile en milieu rural

Agréée en tant que service d'aide à la personne l'ADMR basée sur Vilette-de-Vienne intervient sur les communes de Chuzelles, Luzinay, St-Just-Chaleyssin, Septème, Serpaize, Seyssuel, et Vilette-de-Vienne. Elle intervient auprès de tous publics pour l'aide à domicile : Vie quotidienne, autonomie, domicile, famille.

Elle peut apporter une aide :

- Dans les tâches matérielles (entretien courant du logement, du linge, courses, préparation des repas),
- Pour les actes essentiels de la vie (aide à la toilette, au lever, au coucher, aux transferts, aux changes, à la prise des repas)
- À l'accompagnement social.

Elle a souvent un rôle de conseil et d'orientation des personnes vers les organismes, et d'aide au remplissage des formulaires. Elle adresse chaque année une attestation de déductibilité fiscale permettant une réduction d'impôt en fonction de la législation en vigueur.

Le fonctionnement associatif donne une identité particulière au service créé depuis plus de 75 ans pour intervenir auprès : des familles, des personnes handicapées de tous âges, des personnes âgées, mais aussi pour des retours d'hospitalisation, dans le cadre des HAD (hospitalisations à domicile).

La crise sanitaire a mis en évidence le besoin de lien social. A l'exception des familles ayant demandé l'interruption des interventions, l'association, grâce à l'implication de ses salariées et des bénévoles n'a jamais interrompu ses interventions auprès des personnes dépendantes ou isolées. En 2020, l'ADMR a réalisé 23 548 heures d'interventions chez 176 clients et en 2021 environ 22 000 heures, malgré la difficulté de recrutement qui se fait durablement ressentir, y compris durant les périodes de congés d'été et d'hiver et conduit à un fonctionnement à flux tendu.

Nous sommes toujours à la recherche d'auxiliaires de vie et d'agents à domicile.

Des bénévoles sont engagées dans la vie associative et font fonctionner cette association forte de 26 salariées, formées régulièrement et dont la fonction tend à être un peu mieux reconnue. Ces bénévoles ont en charge la gestion de l'association y compris les salaires, les formations, le suivi des dossiers clients, l'encaissement des factures émises et sont aussi le lien entre tous.

Une réunion avec les représentants des collectivités concernées en présence de Mr Charles, Vice-Président du Conseil départemental et Maire de Luzinay, a eu lieu le 18 novembre en mairie de Luzinay afin d'évoquer diverses thématiques (champ d'intervention, fonctionnement du service, tarification APA et association, financement, difficultés de recrutement, évolution des besoins quotidiens dus à la transformation de la société ainsi que des besoins dans les années à venir en nombre de personnes vieillissantes souhaitant rester à leur domicile dans les meilleures conditions possibles eu égard aux coûts et aux places disponibles en établissement, ...). Ces échanges ont fait ressortir l'importance de la présence de tels services apportés aux personnes sur le territoire et l'ensemble des élus présents et représentés apporte son soutien à cette association afin qu'elle puisse poursuivre son activité le plus longtemps possible.

Cette association existante depuis plus de 70 ans a besoin que de nouveaux bénévoles viennent renforcer ses rangs, apporter des idées nouvelles, compléter et améliorer la qualité du service.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter du lundi au vendredi au secrétariat de l'ADMR 284 Rue de la Forge 38200 VILLETTE-DE-VIENNE de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Tél : **04 74 57 91 31** Mail : admrserp@fede38.admr.org



pour tous, toute la vie, partout

En 2021, l'ADMR (Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural) est intervenue dans 31 foyers Chuzellois pour un total de 4109 heures.

Depuis la crise sanitaire, le lien social est plus important que jamais et la mairie considère cette association comme un véritable partenaire dans ce domaine.

Au delà du soutien financier qu'elle lui accorde, la municipalité tient à adresser aux bénévoles et au personnel de l'ADMR toute sa reconnaissance et ses remerciements pour le travail et l'accompagnement qu'elle offre aux Chuzellois. Son rôle est indispensable et nous avons plus que jamais besoin d'elle.

Nous espérons qu'en 2022 son appel au bénévolat sera entendu.



Bilan 2021

La police municipale lutte contre les infractions routières et la délinquance pour la sécurité de tous.

122 infractions routières verbalisées

42 contrôles intercommunaux
Chuzelles, Seyssuel, Chasse-sur-Rhône

22 habitations surveillées
Dans le cadre de l'opération tranquillité vacances

au quotidien des patrouilles de
sécurisation

Conciliateurs de justice

Qu'est-ce que la conciliation de justice ?

Bon nombre de litiges de la vie courante qui concernent des troubles de voisinage, des relations entre bailleurs et locataires, des problèmes de consommation avec des commerçants, des artisans, du e-commerce peuvent être réglés rapidement à l'amiable et sans frais en conciliation de justice.

Le conciliateur de justice assermenté auprès de la Cour d'appel est tenu à l'obligation de secret et de réserve ; il s'efforce de favoriser l'entente entre les parties en désaccord pour aboutir à un constat d'accord qui aura force exécutoire obligeant les intéressés à en respecter les termes.

Depuis plusieurs années, la conciliation est devenue obligatoire avant le démarrage d'une procédure judiciaire.

Pour les villages de la Sévenne (Seyssuel, Chuzelles, Villette de Vienne, Serpaize, Luzinay) et Chasse sur Rhône, une conciliatrice de justice tient une permanence sur rendez-vous tous les 15 jours à la mairie de Chasse sur Rhône.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du secrétariat de la mairie de Chasse sur Rhône au 04 72 24 48 00.



Opération Tranquillité Vacances

La police municipale de Chuzelles s'associe à la gendarmerie de Chasse-sur-Rhône pour effectuer des passages aléatoires devant votre domicile, pendant votre absence prolongée.

Pour cela, il vous suffit de remplir une fiche « Opération Tranquillité Vacances » disponible en mairie ou sur le site internet, et de la remettre en mairie de Chuzelles au minimum 48h avant votre départ. La vigilance entre voisins reste de mise.

Divagation des chiens

Afin de prévenir la destruction des oiseaux et toutes espèces de gibiers, et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse pendant la période du 15 avril au 30 juin.

Trouble de voisinage

En cas de nuisances sonores, appelez le 17



Environnement



L'opération "Nettoyons la nature" est reconduite samedi 2 avril prochain. La municipalité et le CME vous invitent à y participer.

Rendez-vous devant la mairie à 8h pour la répartition des secteurs, des gants et sacs vous seront distribués.

Extension des consignes de tri des emballages

Trier nos emballages devient plus simple !

Depuis le 1er octobre 2021, tous les habitants de Vienne Condrieu Agglomération peuvent trier tous les emballages plastiques sans exception dans les bacs jaunes et les points d'apport volontaire jaunes sur l'ensemble du territoire.

Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe sur l'Agglomération, celle-ci s'engage à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers, du papier et du verre.

Depuis 2010, les quantités d'ordures ménagères produites par habitant ont été réduites de 5% et le recyclage des emballages et papiers reste stable à 35 kilos par an et par habitant. Nous devons encore améliorer ces résultats, avec vous.

Recycler et valoriser plus d'emballages en plastique

Précédemment, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les contenants de tri aux côtés des emballages en métal, papier, ou carton. Faute de savoir comment les trier et les recycler, nous devons jeter les autres emballages en plastique avec les ordures ménagères. Cela rendait le geste de tri plus complexe.

Aussi, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour mettre en place de nouvelles filières, moderniser les centres de tri et trouver des débouchés pour les différents emballages plastiques.

Vienne Condrieu Agglomération s'engage pour faire progresser le recyclage avec vous

Notre Agglomération a souhaité s'engager dès le 1er octobre 2021 dans ces nouvelles consignes de tri en partenariat avec l'éco-organisme CITEO. Tous nos emballages recyclables seront envoyés sur un centre de tri nouvelle génération qui permettra leur tri dans

les meilleures conditions existantes.

Et en pratique ?

- 1 Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.
- 2 Aplatissez-les pour gagner de la place chez vous et dans le contenant de collecte !
- 3 Déposez vos emballages en vrac dans le contenant

Vienne
Condrieu
Agglomération



Affaires scolaires

Rentrée scolaire 2022/2023

Inscription des enfants nés en 2019

Les dossiers d'inscription pour les enfants nés en 2019 sont à déposer en mairie aux horaires d'ouverture.

Ils doivent être pré-remplis (lien vers le site mairie où il y a le dossier d'inscription) et accompagnés d'un justificatif de domicile et du carnet de vaccinations.

La direction du groupe scolaire prendra contact avec chaque famille courant mai.

Pour rappel :

Horaires de l'école : Lundi, mardi, jeudi, vendredi

- Matin 8h30-12h
- Après-midi 14h-16h30

Horaires de la mairie:

- Mardi et jeudi 8h30 à 11h30
- Mercredi et vendredi 15h45 à 18h45



Inauguration

L'inauguration publique des aménagements effectués en 2021 à l'école aura lieu **vendredi 4 mars à 17h sous réserve d'évolution des conditions sanitaires.**

Les Chuzellois sont invités à venir visiter les nouvelles constructions modulaires et l'extension du dortoir des maternelles, et voir les améliorations du restaurant scolaire et de l'école primaire.

le Conseil Municipal d'Enfants

Les jeunes conseillers du Conseil Municipal d'Enfants qui avaient été élus en fin juin dernier ont pris leurs fonctions depuis la rentrée de septembre.

Ils ont ainsi pu commencer à se réunir pour préparer leurs projets, et ont été présents lors de la commémoration du 11 novembre 1918.



Patinoire

Début décembre nos élèves ont eu la joie de pouvoir s'initier aux plaisirs de la glisse sur l'attraction phare des fêtes de fin d'année à Pont-Évêque : la patinoire !

Mme le maire de Pont-Évêque Martine Faïta et son équipe nous ont offert des créneaux gratuits pour les classes de notre groupe scolaire ainsi que des entrées gratuites pour le plus grand plaisir de nos petits écoliers !

La patinoire est installée tous les hivers depuis plusieurs années place Claude-Barbier à Pont-Évêque, c'est une patinoire de plein air, de 160 m².

Un grand merci à la commune de Pont-Évêque pour cette belle initiative !



Courseton

Comme chaque année, nos élèves ont participé au courseton, cette année étant encore une année « particulière » le courseton a eu lieu le 21 novembre au sein de notre groupe scolaire.

Les enfants ont couru au profit de l'association ELA, association qui lutte contre les leucodystrophies.

Le courseton s'est terminé dans la joie et en chanson, la chanson d'ELA.



Les jeunes élus ont également participé aux décorations de Noël avec beaucoup d'inspiration. Ils ont décoré les sapins que vous avez pu voir lors du marché de Noël et qui ont été réinstallés devant la mairie ainsi que devant l'école primaire.

A noter que les magnifiques sapins, le renne et la boîte aux lettres ont été fabriqués par nos agents municipaux avec du bois de récupération !

Ce fut un vrai travail d'équipe entre nos petits élus et nos agents.

Ils peuvent être fiers de leurs créations !



Travaux Voirie

TE38 : Rénovation de l'éclairage public

L'année 2022 verra la fin des travaux de remplacement de l'éclairage public de la commune par des lampes à LED. Sont concernés par ce changement de lampes :

- Le lotissement impasse de la Tourmente.
- La place de la Mairie, le carrefour et la place du Belvédère.
- Le lotissement Plein Sud.
- La ZAC des Pins.

Ces travaux seront réalisés par le TE38

Renommage de voiries

Afin d'améliorer la localisation des adresses, la Conseil municipal a procédé au renommage des voiries suivantes :

- RN7 La Tour de Boussole : le 1151 devient Impasse des Lauriers et le 1283 Impasse des Thuyas
- Les voies du lotissement «les terrasses de Caucilla», anciennement 134 rue du Verdier, deviennent : Impasse du Mille-Club, Rue de Caucilla, et Rue des Terrasses
- Le 280 rue du Verdier devient Impasse du Clos des Pierres



Enfouissement du réseau haute tension

L'épisode de neige du 14 novembre 2019 avait privé d'électricité 88000 foyers nord-isérois, dont beaucoup de Chuzelles, pendant plusieurs jours, suite à une tempête de neige très précoce.

Enedis avait annoncé un plan de 34 M€ sur 4 ans (2020-2024) pour renforcer son réseau en Nord-Isère, avec pour objectif d'enterrer 264 km de lignes moyenne tension.

À Chuzelles, la municipalité avait sollicité Enedis fin 2020, et bien que nous ne fassions pas partie du plan initial, nous avons eu l'agréable surprise de voir nos souhaits exaucés.

Enedis a prévu d'enfouir l'arrivée principale haute tension de la commune, depuis la RD36/Montferrat-Recours jusqu'au poste de transformation des Bourrelières. C'est cette liaison qui avait impacté l'ensemble du village le 14 novembre 2019, notamment les commerces et l'école.

Les travaux ont été réalisés sur la rue des Bourrelières et le reste du village.

Cheminement piétons sur la RD 123

Fin novembre 2021, s'est achevée la première phase des travaux d'enfouissement des eaux pluviales par la pose de canalisations sur environ une centaine de mètres, la pose de buses et le déplacement d'un poteau d'incendie.

Au cours du premier semestre 2022, débutera la deuxième phase des travaux, à savoir la dépose des poteaux existants, l'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public, communication) et ensuite la pose des bordures, des grilles EP, de l'enrobé.

Livraison de fin des travaux souhaitée pour juillet 2022.



Étanchéité des toits terrasses de l'école

L'étanchéité des toits-terrasses de l'école maternelle a été réalisée au dernier trimestre 2021. Il s'agit de 3 terrasses : au-dessus de la laverie, au-dessus de la salle de classe, au-dessus du bureau et des WC. Ils étaient en très mauvais état et nécessitaient une intervention rapide avant que les dégradations ne deviennent plus conséquentes.



Mise en accessibilité

Afin de permettre à des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite un meilleur accès aux locaux et équipements communaux, des travaux de mise en accessibilité des ERP ont été réalisés en 2021, notamment :

- Installation d'une main courante à l'église.
- Installation de deux mains courantes dans la montée des escaliers du bâtiment de la cure.
- Installation d'un dispositif de sécurité protégeant les fauteuils roulants d'un accès accidentel sous les escaliers accédant aux salles des « Balmes » ou de la « Sévenne ».

Hameau de Boussole

Vienne Condrieu Agglomération réalise à compter du lundi 28 février, des travaux d'aménagement pour la gestion des eaux pluviales et des ruissellements, destinés à protéger le hameau de Boussole contre les inondations.

Ce projet prévoit la création d'un bassin de rétention, de fossés et d'ouvrages annexes et la pose de canalisations d'eaux pluviales.

Les travaux sont prévus pour une durée d'environ dix-huit semaines, sous réserve d'intempéries.

Chapelle St Maxime

Avancée du projet de restauration

La déclaration préalable a été accordée le 26 janvier 2022.

Pendant le délai d'attente d'autorisation des travaux, le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) va être peaufiné pour espérer lancer les consultations des entreprises vers mi-février 2022, pour une réponse mi-mars 2022.

Ensuite les offres reçues seront analysées, et les entreprises retenues recevront une notification mi-avril pour un démarrage des travaux début mai 2022. Fin des travaux souhaitée pour le 31 juillet 2022.

Afin de restaurer cet édifice, l'appel aux dons, auprès de la Fondation du Patrimoine, est toujours d'actualité. Celui-ci s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de projets patrimoniaux, mémoriels et historiques. Pour faire un don :

www.fondation-patrimoine.org/77266

La Fondation du Patrimoine fera parvenir à chaque donateur un reçu fiscal.

Acquisition d'une parcelle à St Maxime

Par délibération en date du 29 novembre 2021, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à accomplir l'ensemble des formalités relatives à l'acquisition de la parcelle B0459 d'une superficie d'environ 4 440 m². Située idéalement face à la Chapelle Saint-Maxime, la parcelle permettra notamment à la commune d'aménager des stationnements temporaires ou d'installer des structures légères lors des manifestations. Le prix de vente a été arrêté d'un commun accord avec les propriétaires à 2 000 €, les frais de notaires revenant à la charge de la commune.



Urbanisme

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

Construction ou extension d'une maison, changement de fenêtres, pose de panneaux solaires, ravalement de façade...

Avant d'entreprendre certains travaux, vous devez demander une autorisation d'urbanisme à votre commune.

Depuis le 1er janvier 2022, chaque commune de l'Agglo est en mesure de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme électronique pour une instruction plus efficace, plus sécurisée et plus économe.

Comment ça marche ?

Toutes vos démarches s'effectuent désormais sur un outil web appelé Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), accessible de 3 manières :

- Directement à l'adresse : <https://gnau-dia.vienne-condrieu-agglomeration.fr/gnau/#/>
- Via la page « Urbanisme et Aménagement » du site internet de Vienne Condrieu Agglomération
- Via le site internet de la commune de l'Agglo sur laquelle auront lieu les travaux (Chuzelles)

Ce guichet vous permet de formuler votre demande en ligne et de déposer les pièces justificatives à chaque étape du dossier. Pour cela, vous devez :

- Créer un compte,
- Choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...). Le bouton « aide à la définition du dossier » disponible sur la page d'accueil de l'outil vous permet d'accéder à toutes les informations,
- Sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet,
- Remplir le Cerfa correspondant à votre demande en joignant toutes les pièces obligatoires,
- Valider le dépôt de votre dossier et le transmettre

MES AUTORISATIONS D'URBANISME

Je les demande désormais en ligne



Une aide en ligne est disponible tout au long du processus.

Après enregistrement de votre demande vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Électronique (AEE) qui sera la preuve du dépôt de votre dossier. La commune sera alors informée du dépôt d'un dossier et vous transmettra un Accusé de Réception Electronique (ARE) par email et sous 10 jours. Chaque échange avec l'administration génère un email et une mise à jour de l'évolution de votre dossier. Vous pourrez ainsi suivre l'instruction de votre demande en temps réel, via votre espace personnel.

A noter :

Rien ne change dans le processus d'instruction ni dans la décision finale : la commune reste le premier niveau d'information et d'aide dans votre démarche. L'Agglo instruit votre demande. Le maire de la commune reste seul compétent pour la décision finale d'autorisation ou de refus des travaux.

Conseils en habitat

Vienne Condrieu Agglomération accueille plusieurs permanences de conseils dans ses locaux de l'Espace Saint-Germain, Bât. Antarès, 30 av. Général Leclerc, 38200 Vienne.

CAUE : Conseil d'Architecture, d'urbanisme et d'environnement

Des permanences sont assurées gratuitement par une architecte conseil du CAUE à destination des particuliers et professionnels du territoire. Vous avez un projet de construction ou de restauration pour votre maison, votre commerce ou tout autre bâtiment ou si vous avez des questions sur les règles d'urbanisme à respecter ?

Vous pouvez prendre rdv au **04 74 78 78 83**

Conseil en gestion durable de l'énergie (Espace INFO ÉNERGIE)

Dans le cadre de son Plan Climat Air-Énergie Territorial, Vienne Condrieu Agglomération a mis en place un service de proximité gratuit et indépendant et un accompagnement personnalisé pour vous accompagner dans une gestion durable de l'énergie de votre logement. Ce service est cofinancé par l'État, la Région, les départements Rhône et Isère ainsi que VCA.

Des conseillers info-énergie sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider en ce qui concerne une rénovation ou une construction de logement, et plus particulièrement : l'isolation, le choix d'un mode de chauffage, la réduction de vos factures énergétiques, les énergies renouvelables, et les aides financières existantes.

Permanence sur rdv les mercredis de 9h à 13h

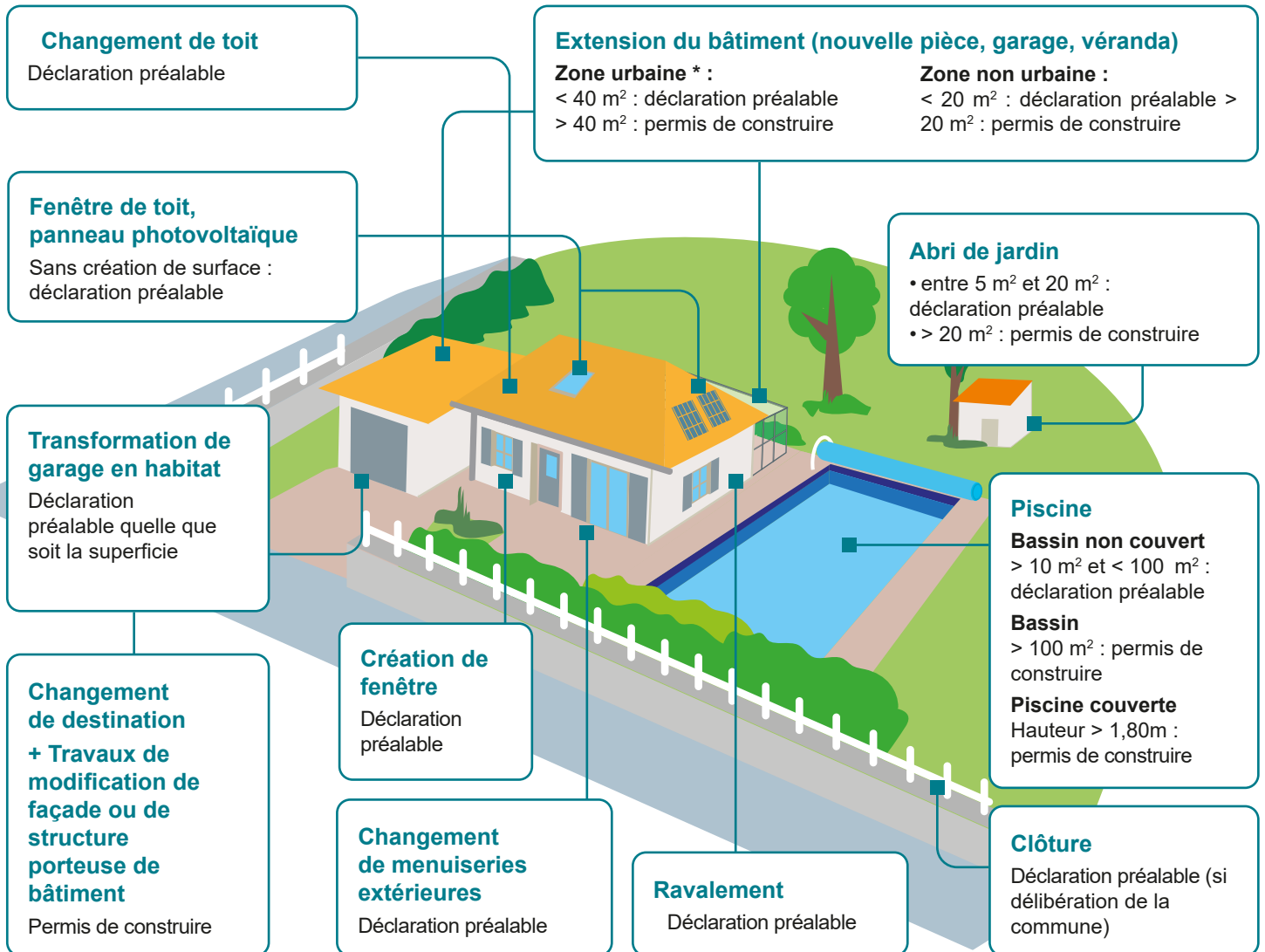
Formalités d'urbanisme

Déclaration préalable ou permis de construire ?

Les autorisations d'urbanisme sont des formalités obligatoires, préalables à la réalisation de construction nouvelle, de travaux sur construction existante, de changements de destination et de travaux d'aménagement (division de terrains, lotissements, aires de stationnement, etc.). Les travaux exécutés sans autorisation ou en méconnaissance des règles d'urbanisme constituent des infractions au code de l'urbanisme.

L'accord de l'administration doit être obtenu avant d'engager vos travaux.

Le schéma ci-dessous présente globalement les différents travaux soumis à permis de construire ou à déclaration préalable. Ce schéma n'ayant qu'un caractère indicatif il convient pour tout projet de travaux de s'adresser au préalable à votre mairie afin de vérifier quel type d'autorisation déposer.



* La zone urbaine est symbolisée par la lettre U dans les PLU (Ua, Ub...).

Dans les périmètres Monuments historiques : toute modification est soumise à l'autorisation d'un architecte des Bâtiments de France.

Recours à un architecte

Dans le cadre d'un permis de construire, vous avez l'obligation de recourir à un architecte :

- Pour une construction neuve : si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension de plus de 20 m² : si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant dépasse les 150 m².
- Dans certains cas particuliers

Intercommunalité Vienne Condrieu Agglomération

Concertation publique «3P»

De décembre 2021 à fin février 2022, Vienne Condrieu Agglomération a lancé une concertation grand public autour du climat, de la mobilité et du logement, dans le cadre de l'élaboration de 3 documents :

- 1 Plan Climat Air Énergie Territorial
- 1 Plan de Mobilité
- 1 Programme Local de l'Habitat

L'Agglo a souhaité impliquer la population autour de sujets transversaux qui impactent le quotidien : la santé et le cadre de vie, la mobilité locale, la précarité des ménages, l'attractivité résidentielle, l'autonomie énergétique, le foncier.

Pour cela, plusieurs outils ont été mis en place, et des rencontres ont eu lieu :

- Une plateforme en ligne
- Des ateliers participatifs décentralisés, dont un à Chuzelles le 28/01
- Des rencontres avec les lycéens et les Viennois
- Un live Youtube de Thierry Kovacs

Pour consulter la synthèse de ces travaux, connectez-vous sur :

ditesnoustout.fr/viennecondrieuagglomeration/



1 Projet Climat
1 Plan Mobilité
1 Programme Logement

Du 08 décembre 2021 à fin février 2022



Transfert de la piscine intercommunale de Villette de Vienne

Suite à une délibération des élus communautaires de Vienne Condrieu Agglomération en novembre dernier, la piscine de Villette de Vienne a été transférée à Vienne Condrieu Agglomération avec effet au 3 janvier 2022, en même temps que la piscine de Loire sur Rhône.

La communauté d'agglomération gère jusqu'à présent deux établissements nautiques : le stade nautique de Saint-Romain-en-Gal (actuellement en cours d'agrandissement) et la piscine d'Eyzin-Pinet, ouverte l'été seulement. Son parc nautique s'agrandit donc à 4 bassins, et bientôt 5 lorsque les travaux de St Romain seront achevés.

Edifiée en 1976, la piscine de Villette-de-Vienne compte un bassin sportif de 25x10 m, un espace ludique avec toboggan, un espace extérieur avec une pataugeoire de 75 m², une terrasse avec bar, et un solarium enherbé.

Elle était jusqu'alors exploitée par le "Syndicat Intercommunal Sports et Loisirs de la Sévenne", composé des communes de Villette, Chuzelles, Luzinay, Serpaize, Seyssuel, Valencin et St Just Chaleyssin.

Le transfert de la piscine ne concerne pas seulement les bâtiments mais aussi le personnel. Il entraînera une



modification de l'attribution de compensation des communes concernées, dont Chuzelles.

Quant au SISLS, il continuera à gérer le centre de loisirs (1000 loisirs) et le terrain de grands jeux de Luzinay.

Vienne Condrieu Agglomération a souhaité harmoniser les tarifs et conditions d'accueil du public et des associations sur tous les équipements d'intérêt communautaire du territoire (voir renseignements sur son site internet). Un justificatif de domicile doit être présenté pour bénéficier du tarif des résidents.

Ce changement de gestionnaire ne change rien pour les scolaires, qui ont toujours des créneaux qui leurs sont réservés. Des cours de natation et d'aquagym sont aussi proposés au public.

Pour connaître les horaires en fonction de la période, appelez au **04 74 57 96 45** ou consultez le site internet de Vienne Condrieu Agglomération

Service public d'eau potable

Vous avez été nombreux à contacter la mairie après avoir reçu un courrier de la société SAUR et Vienne Condrieu Agglomération vous informant d'un changement de délégataire pour le service public d'eau potable.

À l'issue du renouvellement de la délégation de service public, la société SAUR a été retenue avec la meilleure offre financière et technique parmi les différents candidats, et le transfert a été fait au 1^{er} janvier 2022.

Pour contacter le service client de SAUR :

04 57 38 50 00 (du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi matin de 8h à 12h)

Agence la plus proche : 180 rue Louise Michel, 38440 St Jean de Bournay

Mobilités

Nouvelle DSP

Dans le cadre du renouvellement de la Délégation de Service Public pour les transports, l'offre de services va être renforcée et harmonisée sur tout le territoire de Vienne Condrieu agglomération. Cette nouvelle DSP inclura les transports scolaires et publics et prendra effet courant 2022.

Calendrier de mise en place

Le réseau de lignes régulières et scolaires reste identique jusqu'à fin août 2022.

- à partir du 25 avril 2022 : lancement du nouveau service « Navette L'va » et de l'offre de covoiturage KLAXIT
- à partir du 1er septembre 2022 : Mise en place du nouveau réseau

Nouvelle offre de covoiturage

La solution **Klaxit** sera mise en place le 25 avril 2022. Elle est orientée vers les trajets réguliers, notamment domicile <-> travail et utilise une application disponible sur Android et Iphone.

- Elle sera applicable pour des trajets effectués à l'intérieur, depuis ou vers le territoire de Vienne Condrieu Agglomération
- Elle offrira une indemnisation financière du conducteur sur les 30 premiers kilomètres (dans une limite de 3€ par trajet et par passager).
- Le trajet sera gratuit pour les passagers.

Convention avec la SPA

Une convention a été signée entre la SPA et Vienne Condrieu Agglomération pour le compte de ses 30 communes pour les années 2022 et 23. L'Agglo prend en charge le coût annuel de cette convention, et les communes assurent la prise en charge des animaux auprès de la SPA. Sont inclus dans la convention :

- Prise en charge des chiens et des chats auprès des services municipaux, trouvés errants ou en état de divagation sur la voie publique
- Transport jusqu'à la fourrière (refuge de Brignais)
- Accueil et recherche de propriétaires
- Enlèvement des cadavres sur la voie publique (ramassés par les services municipaux)

Que faire si vous trouvez un animal errant ?

Contactez la mairie, qui est responsable des animaux domestiques errants sur sa commune, ou la gendarmerie. Elle préviendra la fourrière, qui prendra en charge l'animal et lui prodiguera des soins si nécessaire. N'amenez pas directement l'animal chez un vétérinaire, sauf en cas d'urgence réelle, pour éviter de devoir payer des frais.

Si c'est un animal sauvage, mettez-le à l'abri du danger et contactez l'Office Français de la Biodiversité

Nouvelle navette L'va

Le service de transport « L'va à la demande » évolue vers la **Navette L'va** pour un meilleur niveau de service à partir du 25 avril 2022.

Pour toutes les communes de l'Agglo (rive gauche et droite), réparties en 4 zones distinctes, elle permettra des liaisons vers des points d'intérêt de la zone :

- Gares et pôles d'échanges
- Commerces, marchés et centres commerciaux
- Zones d'activités
- Etablissements de santé : hôpitaux, cliniques, EHPAD

Nouveautés :

- Elargissement de l'amplitude horaire du dispositif et augmentation significative du nombre de courses possibles au quotidien.
- Réservation simplifiée via plusieurs canaux (téléphone, site internet, application mobile).

Plus d'info prochainement !

Calcul d'itinéraire

Le site Oûra (www.oura.com) regroupe toute l'offre mobilité de la région Auvergne Rhône Alpes. Vous pourrez prochainement calculer votre itinéraire en combinant plusieurs réseaux de transport public (train, cars etc)



Animation

20^{ème} marché de Noël !

C'est avec une joie immense que vos élus ont finalement réussi à organiser le 20^{ème} marché de Noël de Chuzelles.

Cette édition très attendue a nécessité un gros travail de préparation dont notamment l'installation par nos agents techniques de 10 chalets prêtés par Vienne Condrieu Agglomération. L'équipe municipale ainsi que de nombreux bénévoles d'associations chuzelloises ont œuvré sans relâche dès 7h le samedi 4 décembre afin d'accueillir les 60 exposants présents. Tout était fait pour émerveiller petits et grands avec pour la 1^{ère} fois une ambiance sonore et visuelle dans tout le marché.

Cet événement a été un grand succès, avec près de 2000 visiteurs dénombrés au total.

Les festivités ont commencé à 15h, une belle programmation était au rendez-vous tout au long de l'après-midi et de la soirée.

À l'ouverture du marché, l'école de musique a participé avec des musiques de Noël. Puis une troupe d'artistes « Jeanne de la jungle », a déambulé pendant toute la durée du marché.

A 17h, un superbe spectacle « le miracle de Noël » offert par l'association des commerçants a eu lieu sur une scène montée en extérieur derrière le mille club.

Vers 19h30 le père Noël est arrivé accompagné de son petit lutin pour la traditionnelle photo, et en a profité pour offrir une belle botte de Noël remplie de papillotes à chaque enfant venu le saluer.

Enfin la soirée s'est terminée sur un magnifique spectacle lumineux et pyrotechnique.

L'équipe municipale tient à remercier tous les exposants, les commerçants, les associations et les Chuzellois pour avoir fait vivre cette merveilleuse édition de notre marché de Noël. Nous vous donnons rendez vous l'année prochaine!



Culture Loisirs



Bibliothèque

Quelques chiffres pour 2021

Budget de fonctionnement : 4500 €

Fonds documentaire de la bibliothèque :

- Propre : 5184 livres
- Documents réseau : 460
- Documents MDI : 321 (CD et DVD principalement)
- 4 abonnements de périodiques adultes et 5 abonnements de périodiques jeunesse

Fréquentation :

265 emprunteurs dont 78 nouveaux inscrits qui ont emprunté un total de 10810 documents.

Accueil des scolaires :

L'accueil des classes a repris depuis septembre.

Animations :

Festival Sang d'Encre : les lecteurs ont voté pour les prix Gouttes de Sang d'Encre et Bulles de Sang d'Encre et se sont retrouvés pour une soirée le 26 Novembre.

Projets 2022

- Reprise des navettes d'échange de livres dans le réseau.
- Reprise des animations.
- Evolution du portage à domicile

Ludomobile

Le Ludomobile a besoin de vous !

Nous avons le plaisir d'accueillir sur la commune le ludomobile 6 fois par an. Cela permet aux enfants de développer leur imagination, d'apprendre de nouveaux jeux, de rencontrer d'autres enfants, c'est un lieu propice aux échanges intergénérationnels et agréable pour passer du bon temps en famille !

Ce ludomobile est essentiel pour notre commune et fonctionne grâce à des bénévoles.

Pour la saison 2022 nous lançons un appel à bénévoles !

Que vous soyez joueur(se), assistant(e) maternel(le), retraité(e), passionné(e) ou que vous ayez juste l'envie de donner de votre temps... Prenez contact avec la mairie pour compléter l'équipe !



Festival d'humour

Judi 24 mars à 20h30, Chuzelles accueillera un spectacle du 40ème festival d'humour de Vienne, organisé par la municipalité de Villette de Vienne : le one woman show de Céline Frances intitulé « Ah qu'il est bon d'être une femelle ! »

Dans ce spectacle délirant, Céline vous propose des personnages barrés, hauts en couleur. Judicieuse et pleine d'énergie, Céline ose et n'a peur de rien !

Elle incarne des femmes déjantées, certaines au bord du burn-out, mais toutes ont un point commun : le pouvoir de vous faire pleurer de rire. Sa principale source d'inspiration ? Les femmes.

Un one-woman-show à ne pas rater. Réservations sur le site de la MJC ou en mairie.

L'ancienne pompe à bras de Chuzelles a été installée dans le sas d'entrée de la Blanchonnière. Parfaitement conservée, elle date du début du XXe siècle.



Un peu d'Histoire

Echelle de crue et repère de nivellement

Après le cumul de la crue de la Saône et la fonte brutale des neiges tombées sur les Alpes, les vannes du barrage d'Ampuis ont dû, en ce début janvier 2022, être actionnées. Ainsi les quartiers bas de Vienne ont vu monter l'eau qui n'a pas affecté les habitations mais seulement les jardins. Le Rhône n'a, en effet, pas complètement été artificialisé avec l'aménagement du canal du Rhône au Rhin par la Compagnie Générale du Rhône (C.N.R.).

Ainsi on retrouve, au bord du Rhône, des repères de nivellement comme ceux-ci reliés aux échelles de crues du service de navigation.

Cette plaque de repère de nivellement général de la France altitudes orthométriques dites anciennes, se trouve quai Jean Jaurès à Vienne. La ligne horizontale au milieu qui est en relief sert d'appui pour poser la mire pour pouvoir effectuer des mesures de nivellement direct. Cette plaque sert notamment à déterminer les cotes de crues d'inondation.

Article écrit par Jean-Yves Bourguignon
Chuzelles Histoire et Patrimoine



Plaque repère de nivellement, quai Jean Jaurès à Vienne, près de la place du Jeu de Paume - 11 juin 2021 – PMB



Echelle de crue de la Sévenne. L'eau atteint 1m17. 29 décembre 2021 – PMB.

Associations

Chuzelles Histoire et Patrimoine

Calendrier de nos manifestations (suivant les conditions sanitaires en vigueur) :

- **19 février** 2022 : journée fabrication de paniers au 1000club de 9h à 17h ;
- Début mars, taille de la vigne patrimoniale ;
- **19 mars** 2022 : Commémoration-exposition, hall de la Blanchonnière ;
- **2 avril** 2022 : Nettoyons la nature.

La saison se termine bientôt pour nous, malgré la crise sanitaire toujours présente. Nous avons pu constater une forte population de grands gibiers, chevreuils, sangliers et de nuisibles qui se rapproche davantage des maisons entraînant des dégâts de plus en plus importants. Malgré nos interventions les samedis et dimanches dans des conditions difficiles, nous sommes sollicités davantage pour conserver l'équilibre cynégétique.

Malgré tout ça nous sommes content de constater que la vie reprend, nous croisons davantage de personnes qui utilisent la nature. C'est pour cela que toutes les années nous organisons une journée découverte appelée « Un Dimanche à la Chasse ». Qui s'est encore bien déroulée cette année, en accueillant 9 non chasseurs. Une personne ayant participé il y a quelques années, nous a rejoint au sein de la société de chasse suite à la réussite de son permis.

Notre association a participé au marché de Noël ou nous avons eu une forte population de chuzelloises et chuzellois, pour déguster nos terrines faites par nos soins et des diots.

Nous vous rappelons, les manifestations à venir, afin de partager un bon moment en toute convivialité si la crise sanitaire nous le permet, selon le calendrier suivant :

- **Matinée Boudins/Andouillettes : 13 Février 2022** à la Blanchonnière
- **Matinée Saucissons à cuire : 6 Mars 2022** au Mille Club
- **BallTrap : 7 et 8 Mai 2022** à la Carrière



La Nordique Chuzelloise

Première saison pour « La Nordique Chuzelloise » qui s'est créée cette année. Ce sont plus de 60 adhérents qui participent au cours du lundi de 18h30 à 20h00 et du jeudi de 9h00 à 11h00.

Après l'initiation à la marche nordique, pour les nouveaux, le club rayonne autour de Chuzelles, de Brignais aux Côtes d'Arey, sur plus de 55 parcours, allant de 5 à 10 km suivant les difficultés.

Toujours dans la bonne humeur, la coach, Muriel Caleyron, sait motiver les adhérents.

Quel que soit votre niveau, débutant ou sportif confirmé ou non, vous pouvez nous rejoindre pour une nouvelle expérience de marche, le tout dans une bonne ambiance, sympathique et conviviale.

La marche nordique fait travailler 90% du corps et améliore la coordination.

Courant 2022, il est prévu d'organiser une sortie à la journée, un jeudi courant avril/ mai pour découvrir un nouveau grand parcours.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour découvrir cette discipline.

Renseignements:

Mail : nordiquechuzelloise@gmail.com

Le bureau :

Président : Bernard Leroux ; Trésorière : Nicole Broyer ; Secrétaire : Evelyne Colin



Sou des écoles



Tout d'abord, nous tenions à vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2022 puisse apporter à chacun d'entre vous la joie, l'amour, mais aussi, et surtout la santé.

Le 5 octobre 2021 s'est tenue notre Assemblée Générale annuelle. Nous avons ainsi reconduit le bureau de l'association et avons également accueilli avec plaisir quelques nouveaux membres actifs.



Nous avons souhaité maintenir le subventionnement de l'école à hauteur de 500€ par classe, comme les années précédentes et ce, malgré un bénéfice moins important à la suite des nombreuses annulations de nos manifestations. L'enjeu pour 2022 : organiser des événements avec succès afin de pouvoir envisager la prochaine année scolaire avec plus de sérénité !

Depuis la rentrée scolaire, nous ne sommes pas restés les bras croisés ! Nous avons organisé plusieurs manifestations nous permettant de vous retrouver avec plaisir ! En septembre, nous nous sommes retrouvés pour le vide-grenier. Si le mauvais temps était de la partie à l'aube, le retour du soleil dans la matinée vous a donné des envies de saucisse-frites pour notre plus grand bonheur ! Nous avons ensuite pu organiser la vente de fromages puis la vente de sapins qui auront été de vifs succès avec les mêmes records de vente qu'en 2020 ; merci à vous ! Le marché de Noël, malgré un temps un peu capricieux, nous a permis de vous revoir dans la bonne humeur pour un joli moment de convivialité ! Enfin, nous avons clôturé l'année 2021 par l'organisation du passage du Père Noël dans l'ensemble des classes de l'École ; un Père Noël venu du Jura spécialement pour l'occasion ! Ses lutins nous ont rapporté que les enfants avaient des étincelles pleins les yeux en le voyant ! Nous sommes heureux d'avoir pu apporter une touche d'insouciance aux enfants dans ce contexte pas toujours évident à vivre pour eux.



Malgré notre motivation, nous sommes contraints de reporter la tenue du loto, qui devait se dérouler le 6 février. En effet, à quelques semaines de sa tenue, la situation sanitaire ne nous permettait pas de l'envisager sereinement. Mais ce n'est que partie remise, promis ! Dès que nous le pourrons, nous le reprogrammerons !

Comme toujours, nous restons à votre disposition par mail à sou.ecoles.chuzelles@gmail.com ou via notre page Facebook.

Manifestations à venir : • **Loto : Reporté** • **Caramentran : 9 Avril 2022** • **Kermesse : 1er Juillet 2022**

APE Association des Parents d'Elèves



L'année scolaire 2021-2022 s'est ouverte avec une bonne participation des parents d'élèves (67%) à l'élection de leurs représentants. Toute l'équipe de l'APE tient à remercier les parents d'élèves pour leur mobilisation qui traduit l'importance des enjeux et des relations école/famille/mairie.

L'APE poursuit son engagement fort aux côtés des équipes enseignante, municipale et périscolaire en participant aux différentes réflexions et projets visant à l'amélioration du bien-être des élèves de l'école de Chuzelles, en particulier :

- les travaux à venir pour l'agrandissement de l'école maternelle
- Dossier couchettes supplémentaires pour 2022
- le suivi des besoins de l'école avec l'augmentation du nombre d'habitants (couchettes supplémentaires, local à vélo, utilisation du pré fabriqué...)
- Suivi de l'amélioration de la pause méridienne (Repas, bruit, jeux, activités...)

- Réajustement de l'horaire du bus de ramassage scolaire
- Courrier pour demander des remplacements plus fréquents

Différents projets seront soutenus financièrement par l'APE grâce notamment à notre participation au Marché de Noël du village en décembre dernier qui a été un succès ! 1200 Huîtres vendues et bonne humeur ont été au rendez-vous ! Nous vous en remercions !

2022 sera de nouveau une année remplie de projets, d'idées et d'actions pour l'APE !

Toutes les personnes motivées sont les bienvenues à nos côtés !

Rejoignez-nous : apechuzelles@gmail.com ou Facebook : APE CHUZELLES



Centre des Mille Loisirs

Face au manque d'animateurs, le centre de loisirs doit refuser des enfants : "C'est du jamais vu !"

Des milliers de postes sont non pourvus dans le secteur et nous devons diminuer notre capacité d'accueil pour les mercredis.

Conséquence du manque d'animateurs, au centre de loisirs nous ne devons accueillir que 120 enfants contre 150 en temps normal.

« On a mis des enfants sur liste d'attente, explique la direction. Il a fallu faire des mails aux parents pour leur expliquer qu'on était en pénurie d'animateurs et qu'on ne pouvait pas accueillir plus d'enfants. On était désolé, c'est très difficile pour eux, puisque ce sont des animateurs qui ne sont pas diplômés. Ils n'ont pas encore pu commencer leur formation ou n'ont pas pu la finir pour ceux qui étaient stagiaires. De plus, il n'y a pas de moyens de transports sur notre secteur. »

Les jeunes volontaires sont de moins en moins nombreux à vouloir s'engager comme animateurs dans les centres de loisirs et le péri-scolaire. Pas de motivation de certains candidats pour assurer un travail auprès des enfants.

En attendant au centre mille loisirs on s'inquiète car nous ne pouvons plus assurer un moyen de garde indispensable pour les parents, voilà la raison des refus d'inscription.

Cette situation nous embête énormément, nous exaspère même, mais nous n'avons pas le choix.

Nous alarmons régulièrement les services de l'état et la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale), mais toutes nos alertes sont malheureusement restées sans effet.

ACAC

Spectacle de Noël

Cette année, pour ce 20ème anniversaire du marché de Noël, et malgré la crise sanitaire toujours présente, nous avons pu offrir à nos Chuzelloises et Chuzellois, le spectacle de Noël.

Aux alentours de 17 h 30, une foule importante s'est installée devant le podium pour assister au spectacle, et la météo semblait clémente, mais au fur à mesure de l'avancée du spectacle, une pluie exécrable venait gâcher un peu le plaisir des enfants. Les acteurs continuaient à se produire, alors que petits et grands quittaient les lieux pour un endroit plus au sec. Malgré cela, le spectacle créé et présenté par la Compagnie Fantasy et intitulé « Chat perché ou le miracle de Noël » semble avoir été très apprécié par les enfants.

Nous profitons également pour vous donner nos rendez-vous, si bien entendu la situation sanitaire nous le permet :

- **Moules-frites le dimanche 20 mars 2022** à la Blanchonnière.
- **Tournoi de pétanque le samedi 11 juin** au stade.



CENTRE 1000 LOISIRS



OUVERT LES MERCREDIS

7H30-9H et 16H30-18H20

OUVERT LES VACANCES

7H30-9H et 17H-18H20

Inscriptions en ligne

Dossier à remplir et déposer au centre
Pour accéder au logiciel d'inscription voir rubrique « comment s'inscrire » sur le site

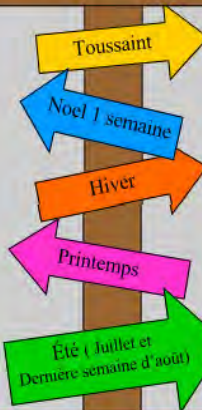
LE CENTRE DE LOISIRS

De 3 à 15 ans :

- Encadré par des animateurs-éducateurs BAFA, BPJEPS
- Activités multisports, artistiques, culturelles, ludiques

ATELIERS THEATRE

Avec Nicolas Crespin intervenant
Mardi à Chuzelles, 18h-19h (7/10 ans) et 19h-20h (11/14 ans)
Mercredi à Luzinay, 18h-19h (10/12 ans) et 19h-20h (12/15 ans)
Adultes à Luzinay 2 vendredis ou 2 samedis par mois (5h)
Ados à Luzinay (15/18 ans) 1 samedi/mois (3h)



Pass sanitaire : obligatoire à partir de 12 ans

242 rue des allobroges—38200 LUZINAY

Tél : 04 74 57 41 74 / 06 26 73 50 53

Site : <http://centremilleloisirs.fr>—mail : milleloisirs@orange.fr



Football Club FC Sevenne

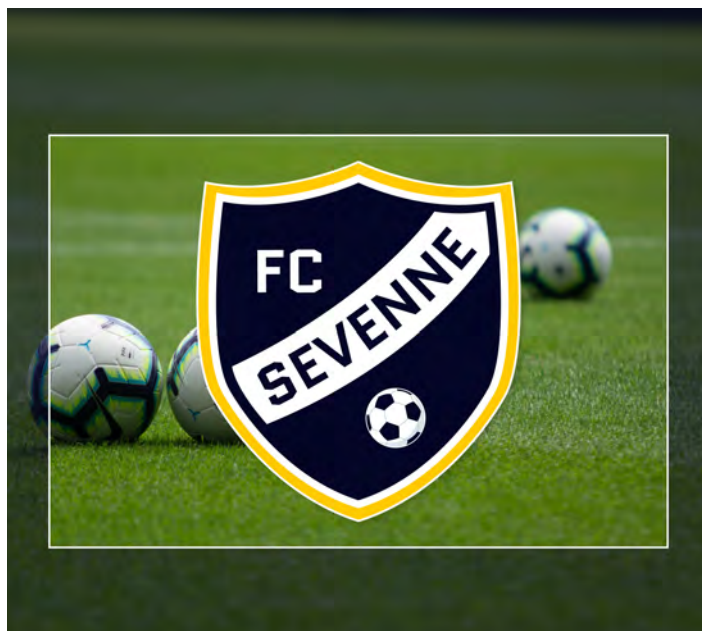
Le FC Sévenne était présent le 4 décembre dernier au traditionnel marché de Noël de la commune de Chuzelles.

9 étudiants ont tenu le stand du club dans le cadre de leur projet humanitaire ! L'objectif était de récolter un maximum de fonds par l'intermédiaire d'animations et de reverser la cagnotte au Téléthon 2021 ! Merci à toutes et à tous pour votre participation !

Nous remercions la municipalité pour son implication au sein de notre association tout au long de cette année 2021 !

Bonne année à toutes et à tous ! Rendez-vous en 2022 pour de nombreux événements dont les 20 ans du club !

« Ensemble pour une nouvelle histoire... dès 2022 ! »



Rugby Club de la Sevenne



La saison 2021 2022 rugbystique est à sa moitié : une belle victoire des équipes Une et B séniors contre les équipes de Meximieux le 28 novembre 2021 a donné de l'espoir à nos joueurs. Les résultats des autres rencontres sont à améliorer, malgré un engagement de tous nos joueurs. Pour trouver des solutions collectives, l'ensemble du collectif a travaillé sur son bilan mi saison, et en a tiré des actions mises en œuvre de suite aux entraînements, et certains prémices lors des matchs suivants nous font espérer des moments positifs pour l'ensemble des joueurs.

Notre école de rugby consolide ses valeurs de convivialité, avec une belle participation de nos joueuses et joueurs lors des premiers tournois à l'extérieur : toutes et tous prennent plaisir à jouer et démontrent des envies de participer à une réussite collective. Les parents sont nombreux à être présents et c'est un réel plaisir de les voir être les premiers fans de leurs enfants.

La mi saison s'est close avec un arbre de Noël, réalisé en extérieur, avec tous les lutins et lutines du staff. La Guest star, Père Noël, a pu leur distribuer un sac de sport et un maillot du Club. Chaque enfant a reçu par ailleurs un paquet de mandarine et papillotes, confectionnés par des parents bénévoles. Enfin, des Séniors étaient présents lors de cet arbre de Noël pour partager ce moment magique.

Les enfants en U14 et U16 ne sont pas en reste : l'entente de notre Club avec le CS Vienne permet à nombre d'entre eux de participer à des tournois. Les résultats sportifs des deux catégories sont encourageants et l'encadrement est satisfait de leur implication.

L'équipe féminine Les Menthes s'entraîne tous les mercredis soir, et certains piments les rejoignent : cela permet de réaliser des entraînements dynamiques de rugby à toucher, et surtout, de partager un bon moment sportif.

Les vétérans ont débuté une séance match contre d'autres équipes vétérantes, dans un esprit de loisir et plaisir du jeu. Ces matchs ont lieu le vendredi soir, en place et lieu des entraînements. Enfin, quelques Menthes les ont rejoints lors du dernier entraînements de mi-saison et ont pris plaisir à jouer au touch'rugby, avant de partager un repas de Noël ensemble, tout en respectant les gestes barrières.

Prochaines dates : Matches à Luzinay les 6 et 27 mars. Plus d'info sur www.rugby-club-la-sevenne.fr



DANSES ET VOUS est une association sur Chuzelles récente, et en activité depuis Septembre 2020. Elle propose des cours de danses pour les adultes de 19H(15) à 22H(15) :

- Le lundi soir, 2 cours de niveau 2 : Salsa cubaine/ Bachata suivi de West Coast Swing.
- Le mercredi soir, 2 cours de niveau 1 : Danse en Ligne suivi de Country.
- Le jeudi soir, 1 cours de niveau 1 : Salsa cubaine/ Bachata de 20h15 à 21h15 ; Et 2 cours de niveau 2 : Danse en Ligne (19h15-20h15) et Atelier Chacha-West Coast Swing-Rock'n Roll (21h15-22h15).

Vos enseignants Christine, Loïc et Véronique auront le plaisir de vous accompagner lors de l'apprentissage de ces danses dans la joie et la bonne humeur.

DANSES ET VOUS, c'est l'occasion de danser, d'apprendre et de se perfectionner dans une ambiance décontractée à côté de chez vous.

Vous êtes libres seulement le mardi ou le mercredi ? DANSES ET VOUS, c'est aussi un partenariat avec l'association de Saint-Just-Chaleyssin SJC DANSES afin de vous proposer un plus large planning de jours et de niveaux de danses.

Nouveauté 2021-2022 : Partenariat avec l'association Sweet'Danses de Sérézin du Rhône toujours dans cette vision de partage et de proposer un plus large choix de danses.

Si la situation le lui permet en raison des mesures sanitaires, l'association aura le plaisir de vous proposer :

- Des stages de danses pour les débutants mais aussi pour les personnes désirant se perfectionner. Différentes danses de couples seront enseignées durant ces stages (West Coast Swing, Rock, Salsa, Bachata, Danses de Salon, etc ...) ainsi que de la Country et de la Danse en Ligne (Style Madison, Kuduro)
- Des moments dansants conviviaux où vous pourrez mettre en application vos talents de danseurs notamment lors des Week-Ends du **26 et 27 Mars 2022** et du **21 et 22 mai 2022**.

Le premier pas, c'est à vous de le faire. Pour les suivants, DANSES ET VOUS vous accompagnera : "et 1, 2, 3, 4, ..."

Tel: 06 16 90 89 74 - Mail: dansesetvous@outlook.com

Site : www.sjcdansesetvous.fr

Facebook : SJC Danses et Vous



Association Sport Fitness Chuzelles

Démarrage réussi pour l'ASFitness Chuzelles.

En septembre dernier l'Association Sport Fitness de Lyon développe une antenne Iséroise à Chuzelles afin de prendre la suite de la GV présente depuis 40 ans sur la commune .

Portée par de nombreux adhérents, heureux de pouvoir continuer leur activité près de chez eux, l'ASFitness propose aujourd'hui plusieurs cours par semaine.

Avec des participants âgés de 4 à 85 ans, on y trouve un cours adapté pour tous. C'est donc un pari réussi pour l'association , fière de partager ses valeurs Sport- Santé avec les Chuzellois.

L'ASFitness Chuzelles tient à remercier ses prédécesseurs de la GV pour ces années d'investissement récompensées par de nombreux adhérents, ils ont largement contribué et facilité cette transition. Elle adresse également ces remerciements à Mr le Maire et toute la commune de Chuzelles pour l'accueil et la confiance qui lui ont été fait !

L'aventure ne fait que commencer !

Inscription possible toute au long de l'année.

Dates à retenir :

- WEEK END découverte Sport-Santé **12 et 13 mars 2022**- Salle de la Blanconnière
- Assemblée générale le **24 juin 2022** - Salle de la Blanconnière
- Stage et soirée de fin d'année les **25 et 26 juin 2022** Salle de la Blanconnière

Mail: asfchuzelles@gmail.com

Site : <https://asfitness.fr>



Harmonie de Seyssuel-Chuzelles



Cette année a encore été une année de « galères » qui ne laissera pas de souvenir mémorable de notre activité.

Nous avons cependant essayé d'être inventifs. Nous ne pouvions pas faire de concert en intérieur, qu'à cela ne tienne, nous avons repris l'idée des « aubades » en mode simplifié dans les quartiers de Seyssuel et de Chuzelles.

Les « aubades » se sont limitées à des mini concerts en plein air avec une formation réduite à Seyssuel et Chuzelles. Nous avons été bien accueillis et nous vous remercions de votre présence et de vos encouragements. Merci à la municipalité de Chuzelles de nous avoir accompagnés et merci aussi aux musiciens pour leur investissement car les arrêts successifs des répétitions dûs à la pandémie ne sont pas favorables à nos formations.

En juillet nous avons animé la première partie de la fête du village.

Les commémorations du 11 novembre à Seyssuel et Chuzelles ont été assurées par un effectif plus « étoffé » qu'en 2020.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 21 novembre 2021 et a été suivie du traditionnel repas de la Sainte Cécile. Merci aux municipalités de Seyssuel et de Chuzelles de leur présence et de leurs encouragements.

Le 11 Décembre, le concert de Noël a réuni 5 associations : l'Harmonie, la Chorale « La Clé des chants », la MJC de Seyssuel, Musicalise et les enfants de l'école de musique pour assurer 2 représentations, une à 16h30 et une seconde à 20h30. Les bénéfices de la buvette ont été reversés pour le Téléthon.

Pour 2022, l'Harmonie espère pouvoir assurer :

- **le 19 mars** : Concert à Chuzelles, la Blanchonnière
- **le 5 juin** : déplacement à Carouge (Suisse)
- **le 21 juin** : fête de la musique à Chuzelles
- **le 5 novembre** : Concert à la Blanchonnière
- **le 10 décembre** : concert de Noël à l'Atrium de Seyssuel

La section Jazz a repris avec grand plaisir ses prestations le 6 décembre pour un concert à Chuzelles avec Le Bresse Band Blues de Crottet (01)

Pour 2022, nous avons prévu :

- **le 26 mars** Reventin-Vaugris
- **le 7 avril** Saint Chamond
- **le 30 avril** Concert de printemps à l'Atrium de Seyssuel

En espérant que notre planning pourra se réaliser, nous vous souhaitons une très bonne année 2022.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, les répétitions ont lieu salle Trémeau à Seyssuel:

- Pour l'Harmonie, le vendredi soir de 20 à 22 h
- Pour la section Jazz, le 5 à 7 Band, le samedi de 17h à 19 h

Contact : Président Sébastien Fanget **06 64 53 91 53**
Site: www.cmf-isere.fr/harmonie-de-seyssuel-chuzelles

Ecole de Musique de Seyssuel - Chuzelles



L'Ecole de Musique de Seyssuel Chuzelles a réalisé sa 25ème rentrée avec 70 adhérents !

Nouveauté pour cette année : l'ouverture de cours d'accordéon chromatique.

L'association a également renouvelé son bureau, avec changement de président (Nicolas Manfrinato), de directeur (Isabelle Payet) et intégration de nouvelles personnes au bureau.

L'équipe enseignante a également été renouvelée pour les cours de saxophone, violon, batterie, flûte et piano.

Sur le premier trimestre, l'assemblée générale du 6 Novembre a regroupé de nombreux adhérents pour se terminer avec un goûter musical où chants et prestations musicales ont embaumé les cœurs des parents.

L'école était également présente au marché de Noël de Chuzelles le 4 Décembre pour montrer une autre facette de son activité : les élèves adultes !

Enfin le concert inter associations du 11 Décembre, qui a coloré l'esprit de chacun, à la veille des fêtes de Noël, de ses jolies voix enfantines.



AFR Association Familiale Rurale

Dans la foulée de 2020, l'année 2021 a fortement été impactée par la pandémie de Covid 19 avec son lot d'interdictions et ses divers confinements.

L'Association Familiale de Chuzelles dont la vocation est de réunir les familles, petits et grands, autour d'évènements divers et conviviaux a subi de plein fouet les différentes mesures réglementant les rassemblements pour éviter la propagation du virus.

C'est donc avec beaucoup de frustrations que nous avons vu nos différentes manifestations prévues au calendrier, interdites ou reportées.

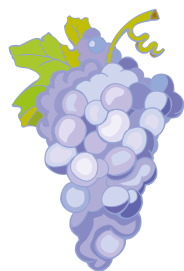
Enfin, après avoir patienté :

- Le samedi 4 Septembre, l'AFR était présente au Forum des Associations.
- Dès le 8 Septembre, avec cinq inscriptions, le soutien scolaire reprenait tous les mercredis après-midi, à la salle des Poletières de 16 H à 18 H, grâce aux dévoués bénévoles de l'Association.
- Prévue initialement le 30 Avril, une marche de nuit automnale s'est déroulée le 15 Octobre regroupant 69 participants.
- Enfin, notre stand Téléthon, malgré un temps exécrable, a attiré nombre de Chuzellois le 04 Décembre lors du marché de Noël. Cette manifestation associée à celle de Seyssuel le 11 Décembre avec son programme musical a rapporté 2 972,14 € à l'AFM, dons inclus.

Calendrier 2022 :

- Assemblée générale de l'AFR le **28 Janvier**
- Soirée code le **18 mars**
- Marche de nuit le **29 avril**
- Rallye pédestre le **12 Juin**

St Vincent de Chuzelles



L'année 2021 a été encore très perturbée par la COVID et ses nombreux variants. En raison des contraintes imposées, nous avons dû annuler toutes nos manifestations du 1er semestre. Aussi c'est avec un immense plaisir que nous nous sommes retrouvés le samedi 28 août pour notre après-midi pétanque et ensuite le samedi 16 octobre à la salle

de la blanchonnière pour déguster notre repas « grenouilles ».

Afin de retisser les liens sociaux entre tous nos adhérents, nous espérons pouvoir maintenir l'ensemble de nos manifestations 2022, selon le calendrier suivant qui avait été établi lors de la réunion du 1er juillet 2021 :

- **Dimanche 23 janvier** : Assemblée générale aux Poletières et repas au Mille-Club
- **Dimanche 20 février** : Belote à la Blanchonnière
- **Dimanche 26 juin** : Voyage annuel (Poletières le soir)

Les Copains des 7



Le but de notre association est de partager ensemble des moments de convivialité dans la joie et la bonne humeur.

Les années 2020 et 2021 ont été pour nous tous des années difficiles suite à la situation sanitaire.

Nous revenons encore plus forts cette année en espérant que cette pandémie soit terminée et que nous pourrions à nouveau partager de bons moments ensemble.

L'association des Copains des 7 de Chuzelles organisera une **matinée «saucisses au vin blanc» le dimanche 15 Mai 2022 à partir de 9 heures** sous le préau de la salle de la Blanchonnière.

On vous attend nombreux pour vous régaler les papilles et, pourquoi pas, se retrouver autour d'un verre.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022.



- **Samedi 3 septembre** : Après-midi pétanque entre sociétaires (stade et poletières)
- **Samedi 15 octobre** : Repas grenouilles à la Blanchonnière

Malheureusement les dernières recommandations préfectorales viennent de nouveau perturber le calendrier prévisionnel. Ainsi l'assemblée générale et le repas prévus initialement le dimanche 23 janvier doivent être reportés, en fonction de la disponibilité des salles, au samedi 7 mai aux mêmes horaires. De plus la belote du 20 février est annulée. Nous espérons pouvoir nous retrouver ensuite, et vous tiendrons informés si nous sommes encore amenés à en annuler ou à en modifier certaines pour respecter les conditions sanitaires et réglementations en vigueur. Cette pandémie et ses contraintes nous obligent à réfléchir différemment sur notre fonctionnement et nos manifestations futures.

En espérant que vous allez tous bien et que nous pourrions nous retrouver régulièrement, nous vous souhaitons une bonne année 2022 et surtout une très bonne santé. Continuons à nous protéger et à protéger les autres.

mimesis présente

Céline Frances

Jeudi 24 mars à 20h30
La Blanchonnière

Ah qu'il est bon
d'être une femelle !
one woman show



Oh oui,
flashez-moi !



500 ANS
POUR SE DÉGRADER
1 SECONDE
POUR ÊTRE RAMASSÉE



LES JOURNÉES
**Nettoyons
la nature!**

Samedi 2 avril
Rdv 8h devant la mairie

Feu d'artifice
au stade de Chuzelles
Mercredi 13 juillet 2022

Repas

Buvette

Soirée dansante